

SITE IFSTTAR DE NANTES



Route de Bouaye
CS 4 - 44344 Bouguenais Cedex

GPS : 47°09'18.1"N, 1°38'18.6"W

+33 (0)2 40 84 58 00

+33 (0)2 40 84 59 99



En voiture

Sur le périphérique
sortie Porte de Bouguenais - direction Pornic Noirmoutier
continuer sur 2 km
sortie Bouaye (D751)

En transports en commun, depuis la Gare SNCF Nord
(45 mn)

- 1 direction François Mitterrand
arrêt Commerce
- 3 direction Neustrie
arrêt Neustrie (terminus)
- 88 direction Lycée de Bouaye
arrêt Bel endroit

Possibilité d'organiser une navette
depuis la gare et l'aéroport pour l'IFSTTAR

L'entrée de l'Institut se situe à
200 m après le Centre départemental
du permis de conduire

Les souplesses en conception routière

Bouguenais - 15 décembre 2016



Cerema Ouest



La DIT / MARRN a diffusé le 20 janvier 2016 le rapport de Synthèse « Fondamentaux de la conception routière : les Souplesses offertes par les règles de conception », établi par le Cerema.

Cette journée a pour but de présenter à la fois la démarche globale des Fondamentaux de la conception routière, ainsi que le rapport sur les Souplesses qui en a découlé.

Ce sera également l'occasion de parler de l'actualité en matière d'aménagement de voies spécialisées (voies réservées et voies auxiliaires), dans un enjeu d'optimisation de l'usage des voies structurantes d'agglomération.

CONTEXTE

Fondamentaux de la conception routière

La pertinence des règles techniques est une question récurrente à chaque élaboration, refonte ou réécriture d'un guide technique ou d'un document de recommandations de conception routière.

Ces règles de la conception routière font l'objet de questionnements sur leur origine, leurs fondements, la validité des paramètres « fondamentaux » qui ont permis de les déterminer/calculer ou encore sur leur cohérence entre les différents guides techniques. Or, dans un contexte durable de modération des crédits d'investissement routier, il devient nécessaire de déterminer les règles de conception qui peuvent être actualisées et d'en permettre l'usage le mieux approprié.

Voies réservées et voies auxiliaires

La croissance du trafic engendré par l'attractivité des agglomérations et l'évolution des besoins en matière de mobilité impliquent une adaptation des infrastructures existantes à ces enjeux. L'optimisation des voies structurantes d'agglomération (VSA) apparaît comme une réponse adaptée à un contexte économique et environnemental contraint. Les voies réservées et les voies auxiliaires figurent parmi les mesures d'aménagement de voiries existantes permettant de limiter la congestion ou de favoriser des alternatives à la voiture solo aux heures de pointes, tout en maintenant un niveau de service adapté. La conception, la réalisation et l'exploitation de telles voies méritent de s'appuyer sur des règles techniques que le Cerema s'emploie à définir.

OBJECTIFS DU RAPPORT «SOUPLESSES»

- Mettre en évidence les souplesses existantes dans les guides (ARP, ACI, ICTAAL, échangeurs sur routes de type « Autoroute », VSA 90/110, AU70, accès VRU A, et 2x1 voie).
- Dresser une typologie de ces souplesses, d'une part en fonction de leur nature, et d'autre part, en fonction de l'entité responsable de la décision :
 - le maître d'ouvrage (au travers d'un cadrage dans le programme, ou d'une validation),
 - le concepteur.
- Expliciter, lorsqu'il est nécessaire, la souplesse en elle-même ainsi que son application.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09 h 30 *Accueil des participants*

10 h 00 **Ouverture**
Jean-Luc Masson - IGR pôle Nord-Ouest

10 h 15 **Démarche générale des fondamentaux**
Matthieu Holland - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux

10 h 45 **Étude Voies Réservées / Voies Auxiliaires**
François Rambaud - Cerema Territoires et Ville

12 h 30 **Présentation d'une initiative locale d'un Conseil Départemental sur la conception d'un carrefour giratoire**
Vincent Le Courtois - Conseil départemental du Morbihan

Temps d'échanges

12 h 45 *Pause déjeuner*

14 h 00 **Démarche thématique sur la distance d'arrêt**
Matthieu Holland - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux

14 h 40 **Démarche Souplesses**
Marie Ripoché - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux

15 h 00 **Exemples de souplesses**
Eric Pertus - Cerema Centre-Est / Christophe Etienne - DIR Ouest / Alain Braguier - DREAL Bretagne / Stéphane Le Moing - DREAL Pays-de-la-Loire

Temps d'échanges

17 h 00 **Conclusion**
Jean-Luc Masson - IGR pôle Nord-Ouest

INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription est entièrement gratuite ainsi que le repas (optionnel)

Date limite d'inscription : 06 décembre 2016

Inscriptions en ligne : cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php?sid=66361&lang=fr>

CONTACTS

Technique :

Cerema Ouest - Département Infrastructures Mobilité Environnement et Risques

- Radoine Dik : radoine.dik@cerema.fr - 02 40 12 83 56

Logistique :

Cerema Ouest - Pôle Communication

- communication.dterouest@cerema.fr - 02 40 12 83 04